

Bloc d'enseignement B5

1ère année du Bachelor of Medecine

TABLE DES MATIÈRES

- 1. GOUVERNANCE DU BLOC D'ENSEIGNEMENT**
- 2. DESCRIPTIF DU BLOC D'ENSEIGNEMENT**
 - a. Principe organisateur du bloc d'enseignement**
 - b. Objectifs généraux d'apprentissage**
 - c. Déroulement et cadre pédagogique du bloc d'enseignement MICS**
 - d. Charge de travail attendue**
 - e. Évaluation**
- 3. DESCRIPTIFS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DES ENSEIGNEMENTS**
 - a. Droit de la santé**
 - b. Médecine psychosociale**
 - c. Épidémiologie et Santé publique**
 - d. Psychologie médicale et sécurité des patients**
 - e. Séminaire de présentation générale du MICS**
 - f. Séminaire « début de la vie »**
 - g. Séminaire « fin de la vie »**
 - h. APP « médecine de famille »**

1. GOUVERNANCE DU BLOC D'ENSEIGNEMENT

Responsable du cursus et du bloc d'enseignement

Prof. Gregory Röder

Institut de biologie / Décanat
Gregory.Roeder@unine.ch

Enseignants responsables des cours et séminaires du bloc d'enseignement

Cours	Responsable(s)
Droit de la santé	Prof. D. Kraus
Médecine psychosociale	Dr C. Marin
Épidémiologie et santé publique et système de santé suisse	Drs C.-F. Robert et T. Vogel
Psychologie médicale et sécurité des patients	Dr. S. Keller
Séminaires	
Présentation générale du MICS	Prof. G. Röder
Début de la vie	Prof. D. Kraus
Fin de la vie	Prof. D. Kraus
APP	
Atelier médecine de famille	Prof. G. Röder et médecins praticiens

Prof. Daniel Kraus

Faculté de droit, Institut du droit de la santé
Daniel.Kraus@unine.ch

Dr. Christian Marin

Faculté des sciences
Christian.Marin@unine.ch

Dr. Claude-François Robert

Département des finances et de la santé
Claude-Francois.Robert@ne.ch

Prof. Gregory Röder

Institut de biologie / Décanat
Gregory.Roeder@unine.ch

Dr. Sandra Keller

Institut de psychologie du travail et des organisations
Sandra.Keller@unine.ch

Dr. Thomas Vogel

Hôpitaux universitaires de Genève
Thomas.Vogel@internationalhealth.ch

Par souci de lisibilité, toute désignation de personne ou de fonction s'entend indifféremment au féminin ou au masculin.

2. DESCRIPTIF DU BLOC D'ENSEIGNEMENT

Ce bloc d'enseignement (MICS) qui regroupe divers enseignements a pour but de sensibiliser l'étudiant aux dimensions sociales, communautaires et contextuelles du métier de médecin, ceci dès la 1^{ère} année de ses études en médecine. En effet, notre société en perpétuelle évolution doit pouvoir compter sur des médecins conscients des liens entre la pratique de la médecine et la société au sens large.

L'approche juridique se fait, elle, au travers d'un cours spécifique de droit de la santé. De plus, le Prof. Kraus et son équipe de l'Institut du droit de la santé organise 2 séminaires thématiques sur le début et la fin de vie.

Parallèlement, les enseignements en épidémiologie et santé publique, en médecine psychosociale et en migrations et systèmes de santé permettent à l'étudiant d'appréhender les liens étroits qui existent en la prise en charge médicale et la diversité culturelle, sociale et économique.

a. Principe organisateur du bloc d'enseignement

Au sein de la 1^{ère} année de Bachelor en médecine, l'étudiant doit suivre l'ensemble des cours *ex cathedra* proposés ainsi que les séminaires thématiques et APP prévus.

b. Objectifs généraux d'apprentissage

Les objectifs pédagogiques du bloc d'enseignement MICS répondent aux exigences du « Swiss Catalogue of Learning Objectives for Undergraduate Medical Training » (catalogue national adopté par toutes les écoles de médecine suisses) et en particulier aux deux objectifs suivants :

- Intégrer une perspective sociale, communautaire, économique, juridique et politique à la formation biomédicale ;
- Sensibiliser l'étudiant aux enjeux de la relation entre médecin et patient.

c. Déroulement et cadre pédagogique du bloc d'enseignement MICS

Le bloc d'enseignement est introduit et présenté aux étudiants dans le cadre d'un premier séminaire d'une demi-journée au début du semestre.

L'objectif général et le cadre pédagogique spécifique ont été élaborés dans le but de sensibiliser l'étudiant au droit de la santé, aux sciences humaines et sociales en médecine, à l'interaction médecin-patient, à la santé publique, autant de connaissances nécessaires pour l'exercice futur de la profession de médecin.

d. Charge de travail attendue

Le bloc d'enseignement MICS comprend 10 crédits ECTS, ce qui correspond à une charge de travail de 300 heures environ. Les crédits se répartissent entre le suivi des cours (64h) et des séances de séminaires (20h), plus environ 170 heures de travail personnel consacré à la préparation des cours/séminaires et de l'examen final. A quoi s'ajoutent trois demi-journées d'APP pour médecins, ainsi que la préparation et la rédaction d'un rapport final qui lui sont liés.

e. Évaluation

Le bloc d'enseignement MICS est évalué par un examen écrit de 4 heures (questions à choix multiples)

3. DESCRIPTIFS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DES ENSEIGNEMENTS

a. DROIT DE LA SANTÉ

Prof. D. Kraus, 5 séances de 3h, cours ex cathedra

Objectifs généraux du cours :

Sensibiliser l'étudiant aux différents droits touchant le domaine médical et plus particulièrement donner un aperçu des nombreuses dispositions légales qui accompagnent les médecins dans leur activité quotidienne. Ce cours donne à l'étudiant une première approche du droit de la santé, notamment en ce qui concerne les rapports patient-médecin.

Le cours est divisé en 6 thématiques, à savoir :

1. Introduction au droit (sources du droit, système juridique et fonctionnement) et notions de base en santé (santé, médecine, maladie, système de soin et système de santé).
2. Professions de la santé et réglementation de la pratique (formation, accès, droits et devoirs professionnels).
3. Le patient et ses droits - le droit aux soins.
4. Le consentement libre et éclairé aux soins, le refus de soins et les directives anticipées.
5. Le secret professionnel, la protection des données médicales, assurances et travail.
6. Les différents types de responsabilités médicales.

Objectifs d'apprentissage :

- a) Avoir les notions de droit générales et importantes pour la pratique médicale.
- b) Connaître la législation relative à la pratique d'un médecin (législation médicale).
- c) Connaître les principaux droits des patients et comprendre leur importance dans les relations entre le médecin et son patient.
- d) Connaître les différents régimes de responsabilités, les diverses instances de plainte et de médiation que les patients peuvent solliciter.
- e) Comprendre un raisonnement juridique appliqué à la pratique du médecin.

Références bibliographiques :

Lectures obligatoires :

- *Bases juridiques pour le quotidien du médecin, un guide pratique*, ASSM/FMH 2008 (http://www.fmh.ch/files/pdf1/Rechtliche_Grundlagen_F.pdf)
- *L'essentiel sur les droits des patients dans les cantons de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud*, Sanimédia, information en santé publique, 2010. (www.vd.ch/fr/themes/sante-social/droits-des-patients/).

Une bibliographie complémentaire est distribuée dans le courant du semestre.

b. MÉDECINE PSYCHOSOCIALE

Dr. C. Marin, 15 périodes réparties en 4 séances, cours ex cathedra

Objectifs généraux du cours :

Nous réfléchissons sur les raisons qui ont motivé les facultés de médecine à introduire un cours de médecine psycho-sociale lors de la formation des futurs médecins. L'histoire de la pensée médicale occidentale montre que la formation des médecins modernes s'est fondée sur l'anatomo-pathologie, sur le cadavre ; il a fallu plusieurs siècles pour que ce lien intime au cadavre se défasse peu à peu et que l'on prenne en compte le sujet, le patient souffrant, et qu'on l'écoute. Nous essayons de montrer à l'aide d'exemples cliniques, tirés de la pratique médicale quotidienne d'un médecin hospitalier, l'intérêt et la nécessité de s'occuper de l'ensemble du patient et non d'un organe seul. Nous réfléchissons également à la pratique médicale dans ses actes les plus concrets (entretien, status) et aux émotions que peuvent susciter la rencontre avec un malade, la confrontation avec la maladie et parfois la mort.

Références bibliographiques :

- Vannotti M., *Le métier de médecin*, Ed. Médecine et Hygiène, Genève, 2008
- Le Breton D., *Anthropologie du corps et modernité*, PUF, Paris, 2008
- Byron G., *Comment faire de l'anthropologie médicale ? Médecine, rationalité et vécu*, Ed. Institut Synthélabo, Coll. Les empêcheurs de penser en rond, Le Plessis-Robinson, 1998
- Balint M., *Le médecin, son malade et la maladie*, Payot, Paris, 1988

c. ÉPIDÉMIOLOGIE ET SANTÉ PUBLIQUE ET SYSTÈME DE SANTÉ

Dr. Claude-François Robert & Dr. Thomas Vogel, 21 périodes réparties en 7 séances, cours ex cathedra

Objectifs généraux du cours :

Le cours « Epidémiologie et santé publique » vise à familiariser l'étudiant avec les enjeux de santé publique, la vision communautaire de la santé et les méthodes scientifiques qui s'y appliquent. Les compétences acquises permettent d'analyser une question de santé publique en se basant sur des exemples réels examinés avec les méthodes de l'épidémiologie. A l'issue du cours, l'étudiant est à même de formuler un avis sur une situation de santé publique simple et de décrire les actions de santé publique envisageables.

L'objectif du cours est de donner les compétences à l'étudiant pour participer en tant que professionnel à la transformation active du système de santé, soit plus spécifiquement de :

1. Poser un diagnostic de situation sanitaire
2. Décrire le système de santé et ses ressources
3. Contribuer à améliorer la performance du système de santé

Ceci implique de connaître des notions essentielles, comme la définition de la santé, de ses déterminants, les notions de prévention des maladies et traumatismes et de promotion de la

santé. Des cas pratiques seront basés sur des situations de crises sanitaires épidémiques, des maladies chroniques et de populations à risques.

Références bibliographiques

- *Médecine sociale et préventive, Santé publique*, Felix Gutzwiller / Fred Paccaud (éditeurs) Co-éditeurs: Thomas Abel, Ursula Ackermann-Liebrich, Charlotte Braun-Fahrländer, Philippe Chastonay, Peter Jüni, André Rougemont et Robert Steffen, 3ème éd., entièrement révisée, Berne, 2009
- *Principles of Epidemiology in public health practice*, 3e ed, Centers for Disease Control and Prevention (CDC), Atlanta USA, 2011
- Alfredo Morabia, *Épidémiologie causale*, Ed. Médecine et Hygiène, Genève, 1996

d. PSYCHOLOGIE MÉDICALE ET SÉCURITÉ DES PATIENTS

Dr. S. Keller, 8 séances de 3h, cours ex cathedra

Objectifs généraux du cours :

Le cours psychologie médicale et sécurité des patients est une introduction aux dimensions psycho-sociales en pratique médicale.

Les thématiques traitées incluent le vécu du patient, les attitudes du médecin, la communication, la collaboration et la sécurité des patients.

Objectifs d'apprentissage du cours :

- a) Connaître les bases de la psychologie médicale et du vécu des patients
- b) Identifier le statut et le rôle du patient et du médecin
- c) Connaître les bases de communication et identifier les compétences de communication d'une rencontre entre médecin et patient
- d) Connaître les bases de la collaboration et identifier les compétences de communication dans la collaboration
- e) Connaître les principes de la sécurité des patients

Références bibliographiques :

Aucune

e. SÉMINAIRE DE PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BLOC D'ENSEIGNEMENT MICS (INTRODUCTION AU MICS)

Prof. G. Röder et ensemble de l'équipe enseignante du bloc d'enseignement, une demi-journée

Objectifs généraux du cours :

Présentation générale du MICS, de son concept et des attentes des enseignants :

- Faire comprendre la complexité de la médecine et les incertitudes qui en découlent
- Apprendre à les maîtriser, du moins à en tenir compte dans la pratique médicale
- Expliquer la raison d'être des cours interdisciplinaires en éthique, droit, économie, ou anthropologie dans le cursus médical, ceci dans l'intérêt du patient et du médecin.

f. SÉMINAIRE « DÉBUT DE LA VIE »

Prof. D. Kraus & assistants, une journée

Objectifs généraux du séminaire :

Les thématiques abordées durant ce séminaire sont la procréation médicalement assistée, le diagnostic prénatal, le diagnostic préimplantatoire, ainsi que les dérives possibles de tels procédés sous la forme de l'eugénisme libéral. Ces différentes thématiques sont traitées sous un angle éthique et juridique. Les étudiants sont tout d'abord amenés à se familiariser avec le sujet à travers les lectures obligatoires ainsi que deux conférences données durant la matinée du séminaire. L'après-midi est consacré à des workshops où les étudiants prennent une part active au débat. Il leur est demandé de prendre position par groupe sur de petits cas pratiques et de débattre ensuite des solutions trouvées.

Le but du séminaire est de donner aux étudiants une première approche des thématiques précitées et de leur présenter l'occasion de s'essayer au raisonnement juridique et éthique.

Références bibliographiques :

Les lectures obligatoires seront communiquées durant le semestre, en temps voulu.

g. SÉMINAIRE « FIN DE LA VIE »

Prof. D. Kraus & assistants, une journée

Objectifs généraux du séminaire :

Les thématiques abordées durant ce séminaire sont le suicide assisté et l'euthanasie, sujets traités sous un angle éthique et juridique. Les étudiants sont tout d'abord amenés à se familiariser avec le sujet à travers les lectures obligatoires ainsi que deux conférences données durant la matinée du séminaire. L'après-midi est consacré à des workshops où les étudiants prennent une part active au débat. Il leur est demandé de prendre position par groupe sur de petits cas pratiques et de débattre ensuite des solutions trouvées.

Le but du séminaire est de donner aux étudiants une première approche des thématiques précitées et de leur présenter l'occasion de s'essayer au raisonnement juridique et éthique.

Références bibliographiques :

Les lectures obligatoires seront communiquées durant le semestre, en temps voulu.

h. APPRENTISSAGE PAR PROBLÈMES (APP)

Prof. G. Röder & 4 médecins de famille en activité, trois demi-journées

Objectifs généraux des APP :

Obtenir un premier aperçu global du métier de médecin de famille. Faire prendre conscience de l'importance, des enjeux, des moyens et des limites du travail médical dans un cabinet de médecin généraliste ou interniste. Attirer l'attention sur l'importance de la relation entre médecin et patient. Répondre correctement à des cas médicaux réels, amenés par les médecins traitants. Faire la synthèse des notions vues lors des ateliers.